




Télécharger :

 [cp_biodiversite_cause_nationale.pdf](#) ^[3]

Thème ressource:

[Biodiversité](#) ^[4]

Nos quatre réseaux, gestionnaires d'espaces protégés, saluent le Plan Biodiversité présenté ce 4 juillet par le gouvernement et le ministre d'Etat Nicolas Hulot. Nous espérons que cette initiative d'ampleur se concrétisera par des résultats lisibles et durables portés par les pouvoirs publics dans toutes leurs décisions.

Les multiples alertes sur la dégradation de la biodiversité justifient pleinement ce plan comme une amorce d'un véritable changement dans la place qu'occupe la biodiversité dans toutes les politiques gouvernementales et dans les territoires. La liste de mesures est ambitieuse mais nécessitera des leviers budgétaires et fiscaux véritablement incitatifs pour que les citoyens, les entreprises, les collectivités locales et nos gouvernants adaptent leurs comportements aux enjeux.

Ce plan devra être accompagné d'un dispositif d'évaluation des mesures projetées au regard des évolutions de la qualité de la biodiversité.

Cette ambition fera de la biodiversité une « Grande cause nationale » ! Cet élan devra être approprié par tous les acteurs et la population, chacun prenant sa part de responsabilité.

Nous voulons croire que ce plan, par son affichage interministériel notamment, marquera une étape nouvelle dans la reconnaissance de la biodiversité. Les gestionnaires d'espaces naturels dans toute leur diversité (collectivités, établissements publics, associations) seront donc pleinement mobilisés pour sa mise en œuvre concrète, au plus près des Régions, chefs de file en la matière, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs des territoires.

Signataires :

Christophe Lépine, Président de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Michel Métais, Président de Réserves Naturelles de France

Didier Réault, Président de Rivages de France

Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Contacts presse :

FPNRF - Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77 / FCEN – Sandrine Poirier 02 38 24 55 08 /

RNF - Stéphanie Jeannot 03 80 48 91 07 / RdF – Florian Geffroy 05 46 37 45 02

- La Fédération regroupe les 53 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4300 communes, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent.

- Les Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3100 sites naturels sur 160 000 ha.

- Rivages de France fédère, représente anime et valorise un réseau national de près de 200 collectivités et associations gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés.

- Les Réserves naturelles de France gèrent plus de 340 réserves

naturelles réparties sur 6000 km² ainsi que les Terres australes françaises.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani 75018 Paris
01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr ^[1]
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 6 rue Jeanne d'Arc
45000 Orléans - 02 38 24 55 00 – www.reseau-cen.org
RNF, 2 allée Pierre Lacroute 21075 Dijon Cx - 03 80 48 91 00
Rivages de France, 4 place Bernard Moitessier 17000 La Rochelle - 05
46 37 45 02 - www.rivagesdefrance.org ^[2]

Type de document Communiqué de presse

:

Année du document 2018

:

Date de mise en ligne Jeudi 5 jui 2018

:

Dernière mise à jour 05/07/2018

:

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/faire-de-la-biodiversite-une-grande-cause-nationale>

Liens

[1] <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

[2] <http://www.rivagesdefrance.org>

[3] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/cp_biodiversite_cause_nationale.pdf

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/biodiversite>